



INTERPELLATION

Auteur UDC, par Blaise Melly
Objet Détournements de fonds au Service de l'action sociale
Date 07/06/2021
Numéro 2021.06.186

Le rapport annuel d'activité de l'inspection cantonale des finances pour l'année 2020 révèle que l'administrateur de l'Unité d'accueil pour candidats réfugiés du Haut-Lac à St-Gingolph a détourné plus de 50'000 francs d'argent public. Il a procédé au détournement de ces montants par une succession de malversations étalées sur deux ans et demi. Dans ce même rapport nous apprenons aussi que le comptable du Bureau d'accueil pour candidats réfugiés à Sion a effectué des prélèvements à des fins privées pour un montant total de plus de Fr. 167'000 francs durant une période d'un an et demi.

Des procédures pénales qui ont pour objectif de punir les auteurs de ces éventuelles infractions sont semble-t-il en cours. Nos questions ne portent pas sur ces affaires en cours mais sur la gestion du service concerné, les lacunes révélées par ces détournements ainsi que les mesures à prendre pour éviter leur renouvellement.

Conclusion

- Pourquoi n'y a-t-il eu aucune communication au sujet de ces affaires alors que d'autres informations d'importance mineure font l'objet de communiqués du département?
- Le département a-t-il vérifié de manière systématique les versements réalisés dans la totalité des foyers pour réfugiés du canton?
- Les personnes concernées par les procédures pénales en cours ont-elles été suspendues de leurs fonctions?
- Quelles réformes le département a-t-il engagées pour éviter le renouvellement de pareils détournements de fonds?
- Le nombre et la qualification des personnes agréées à valider les retraits et les virements d'argent ont-ils été revus?
- Est-il judicieux d'engager d'anciens pensionnaires comme administrateur d'unité d'accueil pour candidats réfugiés?